

CONTACT et horaires

Accueil :

- > Lundi de 09h00 à 16h00
- > Mardi de 09h00 à 16h00
- > Mercredi de 09h00 à 13h30
- > Jeudi de 13h30 à 16h00
- > Vendredi de 09h00 à 16h00

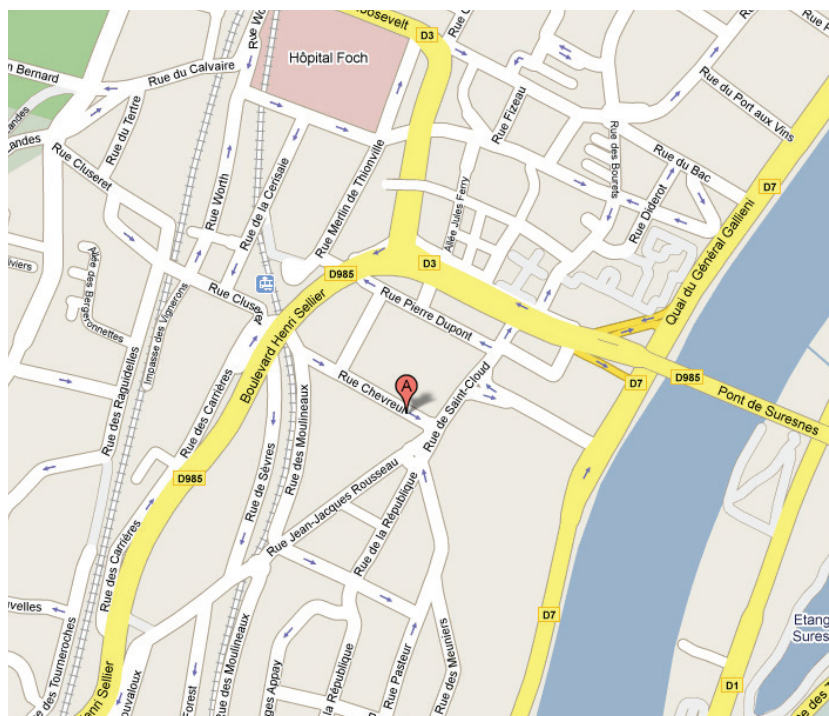
Contact : Tél. : 01 45 06 15 10

> Tout document administratif est à envoyer sur : cmp.granoff@th-rousseau.fr

Contact téléphonique : 01 47 21 36 74

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON Cedex - 01 30 86 38 38 - www.th-rousseau.fr

PLAN d'accès



**Tram 2 arrêt (Suresnes Longchamp)
Bus 144 et 244**



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL

PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

SECTEUR 92103

HÔPITAL DE JOUR "LA CABANE"

ENFANTS 5-12 ANS



3 bis rue Chevreul
92150 SURESNES
Tél : 01 45 06 15 10 - Fax : 01 45 06 44 54
hopjour.suresnes@th-rousseau.fr
www.th-rousseau.fr

LE secteur

Le Secteur 92103 est un service public rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78).

Il a pour mission la **prévention et le traitement des troubles psychiques des enfants et des adolescents** sur les communes de Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux et Suresnes.

Le Secteur comporte plusieurs unités d'Accueil et de Soins, ambulatoires et hospitaliers. Il mène également des actions de prévention avec les partenaires en charge de la santé et de l'éducation des enfants et des adolescents.

L'UNITÉ et l'offre de soins

L'hôpital de jour est **une structure de soin accueillant des enfants âgés de 5 à 12 ans.**

Les enfants souffrent de pathologies psychiques diverses les bloquant dans leur évolution :

- > Echec dans les apprentissages ordinaires et scolaires
- > Difficultés relationnelles (isolement, inhibitions, phobies...)
- > Manifestations d'angoisses, de tristesse, immaturité... peuvent être autant de signes un trouble touchant à la structuration de la personnalité de l'enfant.

L'enfant bénéficie de soins, d'éducation et d'enseignement, dans le respect de la confidentialité.

L'équipe propose à chaque enfant et à chaque famille une écoute et des activités individualisées.

Les enfants sont accueillis à temps partiel, de 2 à 6 demi-journées par semaine.

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

Elle est composée d'un médecin responsable pédopsychiatre, d'un psychologue, d'un cadre de soins, deux éducateurs, trois infirmières, d'un orthophoniste, d'une enseignante spécialisée, d'une secrétaire et d'un Agent de Service Hospitalier.

INFORMATIONS Complémentaires

PROCÉDURE D'ADMISSION ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

LES MODALITÉS D'ADMISSION

Après deux entretiens avec le médecin et le psychologue, un temps d'observation est proposé à l'enfant.

La décision d'admettre l'enfant est prise en concertation avec la famille, après un temps de réflexion.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Le soin repose sur une approche institutionnelle, encadré par l'équipe pluridisciplinaire qui coordonne ses actions.

Le soin est ritualisé par des moments d'accueil, des activités en groupe, des temps de classe et des temps d'observation.

Ces temps d'accueil sont rythmés par des **entretiens individuels** où parents et enfant sont accueillis par le médecin et le psychologue.

Un soin orthophonique individuel peut être proposé à l'enfant.

LE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Après l'accord des familles, l'équipe peut rencontrer les différents partenaires sociaux, tel que l'école, pour réfléchir à la place de l'enfant.

LE SECRET PROFESSIONNEL

Les soins et toutes les données concernant le jeune et sa famille sont **protégés par le secret professionnel.**

L'ACCÈS AUX SOINS

Les soins ne donnent pas lieu à un paiement, mais **sont pris en charge par l'assurance maladie**. L'assistante sociale est à la disposition du jeune et de sa famille dans les démarches liées à la couverture sociale.

